MEJ
Croix-Rousse

Information aux familles

Notre engagement pour la sécurité et le bien-être de vos enfants

Chers parents,

La sécurité et le bien-être des enfants accueillis au centre de loisirs sont au cœur de nos priorités.

Afin de garantir un environnement sûr, respectueux et bienveillant, nous mettons en œuvre un ensemble de mesures de prévention des violences sexistes, sexuelles et du harcèlement. Cette démarche s'inscrit dans notre mission éducative et dans les obligations légales de protection des mineur.e.s.

Une équipe formée et sensibilisée

Les professionnel.le.s qui encadrent les enfants sont régulièrement sensibilisé.e.s aux questions de protection de l'enfance, de prévention des violences et de posture professionnelle.

Ces temps de formation leur permettent de mieux repérer les situations à risque, d'adopter les bonnes pratiques et d'agir de manière adaptée si nécessaire.

Nous avons également à la MEJ une référente VHSS (Violence et Harcèlement Sexistes et Sexuels) qui a suivi une formation dans le but d'accompagner les équipes.

Un cadre professionnel clair

L'ensemble de l'équipe s'engage à maintenir une relation éducative fondée sur le respect, la bienveillance et la transparence.

Concrètement :

- les échanges avec les enfants restent strictement professionnels ;
- les contacts physiques sont limités aux besoins de sécurité, de soin ou de réconfort et toujours adaptés à la situation ;
- les situations d'isolement entre un adulte et un enfant sont évitées ;
- les réseaux sociaux et messageries personnelles ne sont jamais utilisés pour communiquer avec les mineur.e.s ;
- les photos et vidéos respectent les autorisations parentales et ne font l'objet d'aucune diffusion personnelle.

Une politique de tolérance zéro

Aucune forme de violence, de harcèlement, de discrimination ou de comportement inapproprié n'est tolérée au sein de la structure.

Toute situation préoccupante fait l'objet d'un signalement et d'un traitement immédiat par la direction, dans le respect des procédures en vigueur.

Un encadrement renforcé

Nous veillons à maintenir des taux d'encadrement adaptés afin d'assurer une surveillance constante des enfants.

Nous privilégions également la fidélisation de nos équipes afin que les enfants soient accompagnées par des professionnel.le.s connu.e.s de la structure et régulièrement présent.e.s tout au long de l'année.

Éduquer au respect

Nos projets d'animation intègrent des actions favorisant :

- le respect de soi et des autres ;
- l'écoute et la bienveillance ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences ;
- le respect des limites de chacun.e.

Ces apprentissages participent à la construction d'un climat serein et sécurisant pour tous les enfants.

Les recrutements

Chaque animateur.rice est recruté.e après un entretien d'une durée d'environ 45min. Conformément à la réglementation, les personnes recrutées pour encadrer les mineur.e.s font l'objet des vérifications administratives obligatoires avant leur prise de fonction (demande du bulletin n°3 du casier judiciaire, diplômes, déclaration à Jeunesse et Sport qui font aussi des vérifications).

Nous avons également des taux à respecter pour les recrutements :

• Au moins 50 % de diplômé.e.s : titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent (CAP Petite Enfance, BPJEPS, licence STAPS, etc.).

• Au maximum 50 % de stagiaires : personnes en cours de formation (ayant validé leur session de formation générale BAFA et en situation de stage pratique).

• Au maximum 20 % de non-qualifié.e.s : personnes sans aucun diplôme ni formation dans l'animation.

Une démarche partagée avec les familles

La protection des enfants est une responsabilité collective.

Si vous avez une question, une inquiétude ou souhaitez nous signaler une situation, la direction reste à votre écoute.

Nous sommes convaincu.e.s que la confiance, le dialogue et la transparence sont les meilleures garanties pour offrir aux enfants un cadre d'accueil sécurisant et épanouissant.

La Direction et l'équipe d'animation